

CATALOGUE FORMATION

MASTERE SPECIALISE PROPRIETE INTELLECTUELLE ET GESTION AUTOMATISEE DES DROITS



ESJM Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESJM Business School** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Présentation

Le Mastère Spécialisé Propriété Intellectuelle et Gestion Automatisée des Droits (PID) de l'ESJM est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 1 an des managers capables de naviguer entre la rigueur juridique, les impératifs de business et les nouveaux outils technologiques.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins de Responsables en charge des affaires réglementaires et de la gestion de la propriété intellectuelle, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère Spécialisé PID de l'ESJM permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Spécialisé Propriété Intellectuelle et Gestion Automatisée des Droits (PID) de l'ESJM est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Objectifs

Le Mastère Spécialisé Propriété Intellectuelle et Gestion Automatisée des Droits (PID) de l'ESJM est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Maîtriser le droit d'auteur, les brevets, les marques et les dessins et modèles dans un contexte international.
- ❖ Apprendre à rédiger et négocier des contrats de licence, de cession ou de co-développement.
- ❖ Savoir anticiper et gérer les contentieux, la contrefaçon et les problématiques de cybersécurité liées aux données sensibles
- ❖ Comprendre les systèmes techniques de protection et de gestion des droits numériques.
- ❖ Savoir comment automatiser l'exécution des licences et la répartition des redevances via la technologie des registres distribués
- ❖ Analyser les enjeux de la création par l'IA et l'utilisation de l'IA pour le "clearing" de droits
- ❖ Apprendre à évaluer financièrement un portefeuille de marques ou de brevets lors de fusions-acquisitions
- ❖ Coordonner des équipes pluridisciplinaires
- ❖ Comprendre les modèles économiques basés sur la donnée et les plateformes numériques.

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- 1 an pour les étudiants titulaires d'un Mastère ou d'un Mastère 1 ou diplôme équivalent.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal
- ❖ Alternance possible à partir de la 3e année

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère Spécialisé a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Débouchés

- ❖ Responsable Rights & Royalties
- ❖ Business Affairs Content ID Manager
- ❖ Legal Operations (LegalOps) Manager
- ❖ Data Protection Officer
- ❖ Consultant en Transformation Digitale
- ❖ Analyste en Répartition des Droits
- ❖ Chef de Projet SI
- ❖ Juriste en Propriété Intellectuelle
- ❖ Conseil en Propriété Intellectuelle
- ❖ Chargé de mission

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Programme

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours
en entreprise

La formation PID de l'année de spécialisation est organisée en deux (2) blocs :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Fiscalité d'entreprise
- ❖ Techniques de négociation et Expérience client
- ❖ Opérations de restructuration
- ❖ Conduite du changement et de la performance
Stratégies commerciales des entreprises
- ❖ Introduction au droit commercial
- ❖ Base de la conformité en entreprise
- ❖ Business Game

Semestre 2 :

- ❖ Droit du numérique et RGPD
- ❖ Gestion de projet et l'innovation
- ❖ Propriété intellectuelle et droit d'auteur
- ❖ Technologies de l'automatisation
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@ESJM-paris.fr - admissions@ESJM-paris.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@ESJM-paris.fr / admissions@ESJM-paris.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.
- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école